L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 20 MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE. No. 84 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 20 MAI 1847.

BUSTE DU GÉNÉRAL TAYLOR.—On a eu l'heureuse idée d'ouvrir une souscription pour couvrir les frais d'un buste du général Taylor qui sera exécuté par notre excellent sculpteur, M. GARBEILLE. Tous les admirateurs du général et tous les amateurs des beaux arts voudront prendre part à cette souscription qui est ouverte à la Bourse St-Charles et dont le montant est de $10. Chaque souscripteur aura droit à un buste du vieux "Rough and Ready."

La Crise [illegible] en croit des renseignements qui paraissent fort authentiques, le clergé mexicain s'est décidé à offrir de l'argent pour la continuation des hostilités, et de pousser la guerre avec l'ardeur la plus infatigable à enflammer les Mexicains contre nous. Ce corps, en agissant ainsi, obéit-il à un sentiment de patriotisme? On peut en douter. Obéit-il au désir de préserver le catholicisme au Mexique? L'*Union* de Washington répond positivement: non! Si le clergé mexicain prend parti pour son pays, c'est tout simplement par égoïsme, par [illegible]. Il commence à craindre pour ses vastes possessions, et il consent à [illegible] une portion de ses immenses revenus, pour conserver sa richesse territoriale.

"S'il [illegible] hostile, dit l'*Union*, [illegible] montrer mépris et actif [illegible] propres intérêts politiques; c'est pour garder ses vastes propriétés qu'il approvisionne [illegible] pour conserver sa hiérarchie qui assure sa domination sur le peuple, pour garder sa puissance qui contamine le reste de la population [illegible] l'ignorance et au servage. C'est [illegible] la conservation d'un [illegible] pas pour le saint [illegible] clergé catholique du Mexique."

S'il en est ainsi [illegible] que les Américains [illegible]? Doivent-ils [illegible] et le respect qu'ils ont [illegible] jusqu'à ce jour? ou bien doivent-ils [illegible] en ennemi? L'*Union* n'hésitera pas, nous le croyons, à se prononcer pour ce dernier parti.

"Sous ce point de vue, dit le journal officiel, si l'église continue à s'opposer à la paix et à fournir des moyens à la guerre, il est important de savoir s'il [illegible] les immenses revenus du clergé [illegible] les laisser à la disposition de l'ennemi qui ne s'en sert que pour attiser la guerre, ou bien s'il [illegible] et la politique ne nous font pas un devoir de les séquestrer tant que dureront les hostilités, afin de couper ainsi les ressources de l'ennemi."

Cette proposition de l'*Union* prouve que le gouvernement est loin de regarder la guerre comme proche d'une conclusion. Il ne voit guère les moyens de la rendre prompte, et comme tous les gens qui [illegible] leurs mesures, ne voient [illegible] à tourner au gré de leurs [illegible] en venir aux moyens extrêmes. Celui que propose ou plutôt que laisse entrevoir l'*Union*, aurait peut-être pour effet de couper des ressources à l'ennemi; mais il risquerait fort aussi, et c'est ce qu'il ne faut pas oublier, de transformer cette guerre en une lutte religieuse. Qui sait si dans ce cas la superstition des Mexicains n'arriverait pas à leur tenir lieu de patriotisme? La séquestration des biens du clergé serait une spoliation qui, aux yeux du peuple, équivaudrait à une confiscation, pourrait [illegible] les hostilités; mais ce [illegible] des biens nationaux [illegible]. C'est un [illegible] c'est une épée à double tranchant.

BRASOS SANTIAGO.

La goélette *Flag* [illegible] est arrivée hier de Brasos, [illegible] le 11. Le *Flag* de Matamoros [illegible] journal le plus récent qui nous soit parvenu.

Le général [illegible] a éprouvé un accident assez grave: il s'est cassé la jambe en se promenant en compagnie d'une dame pendant la soirée du 6. On espère cependant que la guérison se fera [illegible] difficulté.

Près de quatre cents hommes sont en ce moment réunis au camp d'instruction près de Palo-Alto.

Un exprès a passé par le général Taylor au général Scott est passé par Matamoros le 6. On ne sait pas quel est le contenu des dépêches dont était porteur cet exprès.

Le *Flag* annonce, d'après les journaux de Zacatecas, que cet État est disposé à seconder vigoureusement le projet de résistance du gouvernement Mexicain.

Si l'on en croit un journal, la perte des Mexicains à Buena Vista a été énorme. Le chirurgien de l'Hôpital de S. Louis écrit une lettre dans laquelle il annonce que 587 blessés se trouvent en ce moment dans cet établissement, et qu'on en a traité [illegible] 847; ce qui donnerait un total de 1434. Joignez-y les tués et les blessés restés sur le champ de bataille, et vous arriverez à un chiffre énorme.

DÉPART DE NEW-ORLEANS. Le vapeur *New-Orleans* est parti hier pour Vera-Cruz, ayant à bord 350 hommes sous les ordres du major Lee, de l'armée des Etats-Unis, et 155 chevaux destinés aux troupes, ainsi que leurs conducteurs. Les majors Bosworth et Churchfield, du département du payeur, se sont embarqués aussi sur ce navire, emportant avec eux $100,000 en espèces. Le colonel McIntosh les accompagne. Parmi les passagers se trouve le juge Carrigan, membre de la législature qui emporte avec lui les résolutions adressées par la législature de la Louisiane aux généraux Taylor, Scott et Worth, et qui emmène en même temps le beau cheval de guerre qu'une souscription offre au col. Harney.

HTE. LARSONNEUR.—Cet artiste a été fort bien accueilli mardi soir au Théâtre d'Orléans. Avec l'instinct parfait qui le guide d'ordinaire, le public a compris sur-le-champ qu'il avait devant lui un de ces artistes consciencieux qui fuient le charlatanisme et ne cherchent pas à surfaire leurs auditeurs. Il s'est sur le champ pris de sympathie pour la tenue modeste et le jeu simple de M. LARSONNEUR; il n'a pas même attendu, pour le lui prouver, la fin du délicieux morceau qu'il exécutait. Cette faveur ne pouvait être plus dignement placée; car M. LARSONNEUR est en effet l'artiste que le public a deviné: plein de modestie, il professe l'admiration la plus profonde pour les grands talents qui l'ont précédé parmi nous; personne n'apprécie plus vivement que lui la vigoureuse et magistrale exécution de Vieuxtemps, l'élégance, la finesse et le charme de Sivori; il n'entend point qu'on le mette sur la même ligne que ces violons sans rivaux; il s'estime heureux qu'on le classe parmi ceux qui suivent leurs traces, et l'on peut dire avec raison que nul artiste ne les suit plus dignement. M. LARSONNEUR en effet possède une belle qualité de son, une remarquable justesse d'intonation, et son archet unit la vigueur à la légèreté. Mardi soir, en proie à l'émotion involontaire que lui causaient les souvenirs des illustres artistes après lesquels il est arrivé, il n'a pas pu donner la mesure entière de son talent; nous en avons assez vu pour le classer à sa véritable place, c'est-à-dire immédiatement après les deux ou trois talents hors ligne que nous avons applaudis dans ces dernières années. C'est assurément là un rang fort honorable et dont on peut être fier.

SAMUEL G. WOOD, officier de l'armée des Etats-Unis, attaché à la division du général Wool, est arrivé ces jours derniers à Charleston. Il avait quitté Buena Vista le 6 avril et Camp Walnut, près de Monterey, le 8. A son départ l'état sanitaire de l'armée du général TAYLOR était excellent. De temps à autre le général Urrea venait encore inquiéter les convois, mais il s'en fuyait toujours à l'aspect de la moindre troupe américaine. L'armée du général TAYLOR recevait les nouvelles de Vera Cruz, par la voie de la Nouvelle-Orléans. On voit que ces nouvelles font un assez long détour. Il est probable que bientôt elles passeront par une voie plus directe. Il est impossible que ces deux généraux ne se mettent pas en communication, aussitôt que faire se pourra.

CONDAMNATION DU LIEUTENANT HUNTER.—Cet officier, on se le rappelle sans doute, envoyé naguère sur le steamer *Scourge* pour croiser devant Alvarado, crut faire mieux en s'emparant de la ville et en allant capturer dans la rivière les bâtiments qui renfermaient en emportant les munitions. Traduit devant un conseil naval, comme coupable de désobéissance, pour avoir outrepassé ses instructions, le lieutenant Hunter a été condamné à subir une réprimande publique et à être renvoyé de l'escadre. Cette sentence, extrêmement sévère au premier abord, a rencontré une assez vive désapprobation parmi ceux qui trouvent étrange que l'on punisse un acte, peut-être téméraire, mais qu'après tout le succès a justifié de [illegible]. Nous trouverions, pour notre part, la punition cruelle, si nous ne pensions que, derrière la disgrâce momentanée imposée au lieutenant Hunter, il y a une promotion pour plus tard. S'il est juste de frapper l'infraction aux lois de la discipline, il est juste aussi de récompenser un acte dont le pays a profité.

M. R. A. PARRISH, porteur de dépêches importantes que le département de la guerre adresse au général Taylor, est parti hier, pour le Mexique, afin d'y aller accomplir sa mission.

SUCCESSION MACARTY.—La vente des immeubles situés dans la Seconde Municipalité, a donné le résultat suivant:

25o—Terrain et maison, coin Commune et Bassin	$4,700
25o—Terrain et maison, rue du Cirque	3,000
27o—Terrain et magasin, Nouvelle Levee	4,500
28o—Terrain et magasin, Nouvelle Levée	6,725
29o—Terrain et maison, Nile-Levee	6,800
30o—Terrain et magasin, Nouvelle Levée, Nos 45 et 46	14,550
31o—Terrain et magasin, rue du Commerce	3,575
32o—Terrain et magasin, rue du Commerce	3,375
33o—Terrain et magasin, rue du Commerce	3,500
34o—Terrain et magasin, rue du Commerce	3,675
35o—Trois terrains avec bâtisses	4,000
Trois terrains avec hangards	2,100
36o—Un ilet, à Carrollton	270
Les Nos 37, 38 et 39 n'ont pas été vendus.	
40o Dixhon terrains à Bloomingdale	360
Les Nos 41 et 42 n'ont pas été vendus.	

Chronique Locale.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'avocat de District a enregistré hier des actes d'accusation contre plusieurs individus prevenus de voies de faits, et contre John McDonald, William Gritford et James Finne, accusés de vol.

La Cour, sur motion de M. Randell Hunt, a déclaré nul et non avenu l'acte d'accusation enregistré contre Elizabeth Parsons, femme de couleur libre, prevenue d'avoir insulté une dame.

John Flummer et Marguerite Butterwitt ont été mis ensuite en jugement pour voies de faits, et acquittées par le jury.

INFANTICIDE.—Le lieutenant Ferrari, de la police de la 1re municipalité, a arrêté hier la femme Marie Marthe, que l'on croit être la mère de l'enfant trouvé mort il y a quelques jours au milieu de la rue Johnson, près l'encoignure Esplanade. Un Allemand qui demeure dans le voisinage a déclaré qu'il avait vu sortir Marthe avec un panier renfermant un enfant, mais qu'elle est rentrée peu après les mains vides. Cet indice qui fait peser contre l'accusée une grave présomption a motivé son arrestation. Conduite devant le recorder Genois, ce magistrat l'a trouvée si souffrante qu'il l'a envoyée à l'hôpital de Charité. Elle subira son examen lorsqu'elle sera parfaitement rétablie.

3ME MUNICIPALITÉ.—Une indisposition du recorder Seuzeneau, a empêché ce magistrat de s'occuper des affaires dont l'instruction devait avoir lieu hier. Elles ont toutes été ajournées.

ENQUÊTE.—On a retiré hier du fleuve, au ferry de la 2de Municipalité, le corps d'un homme dont les vêtements étaient marqués du nom de J. C. Wright. Une enquête a été pratiquée par le coroner.

VOL A MAIN ARMÉE.—John Ennis, prévenu d'avoir assailli violemment M. Thomas Delaney et de lui avoir soustrait une certaine somme qu'il portait sur sa personne, a comparu hier devant le recorder Genois. Ce magistrat, après avoir entendu les témoins, a renvoyé l'accusé pardevant la Première Cour de District.

RECORDER BALDWIN.—Patrick Donohue, le cocher dont nous avons déjà mentionné l'arrestation sous la prévention d'avoir commis un vol de $1,600 au préjudice de M. Brown, a comparu hier devant le recorder Baldwin, qui l'a envoyé à la Cour Criminelle. Thomas Henrietta *dit* Joseph Baker, accusé de tentative de vol, a été envoyé pardevant le même tribunal. Baker s'était avisé de choisir un officier de police pour victime, mais cette fois le proverbe fatin reçut un démenti. La fortune ne couronna nullement l'audace. L'officier de police fut plus fin que le fripon, et flairant un *pickpocket*, il saisit celui-ci au moment où sa coupable dextre était à l'œuvre.

Communiqué.

Banque des Citoyens.

2me article.

Nous disions, à la fin de notre premier article, que les affaires de la Banque étaient arrivées, cette année, pour la Législature comme pour les actionnaires, à un tel paroxisme d'irritation et de souffrance, que ces derniers étaient perdus sans retour, s'ils n'avaient témoigné hautement auprès des Chambres, de leur désir, de leur détermination bien sincère, de porter enfin remède à la situation que leur Institution avait contribué à faire naître, et qu'elle menaçait de prolonger, au grand préjudice du crédit public.

C'est dans ces circonstances qu'eut lieu notre assemblée du 8 mars dernier, et que des Mémoires furent adressés à l'Assemblée générale, réclamant certaines mesures d'une voix unanime, mais différant de sentiment sur un seul point: l'opportunité de déprécier davantage, sur le marché, les obligations de l'Etat. La Législature, à cet égard, se montra inexorable, et ne nous octroya que le droit, la permission, si l'on veut, de tenter nous-mêmes une dernière épreuve. Telle fut la cause, telle fut l'origine de la loi du 6 avril.

Elle nous a rendu le privilége, si naturel et si juste, de gérer nos propres affaires, et de les prendre en main, tant pour les relever, si nous le pouvions, que pour dégager l'Etat, dont le crédit nous a été prêté et confié. La regardant donc, cette loi, comme une chance dernière qui se présente à nous, dans un moment suprême pour la Banque, dans un moment où les expériences de cinq années sont reconnues infructueuses, et où l'autorité souveraine, qui nous retient sous son joug, se déclare impuissante à protéger l'Etat autrement qu'en nous accablant du fardeau de la contribution forcée; la regardant, cette loi, comme la seule issue possible pour sortir de notre pénible situation, nous refuserons notre concours et notre vote aux hommes qui, mettant tout leur espoir dans l'excès même du désordre et du mal, veulent protester contre elle, et en paralyser l'application.

Dans le cours des remarques qu'il nous reste à faire, et que nous livrons à la publicité dans le dessein de rapprocher les esprits et d'obtenir quelque harmonie d'action, nous examinerons, comme nous l'avons annoncé, les questions posées, dès notre début, aux candidats qui se présentent pour les trois siéges de la nouvelle direction; et nous aurons alors occasion de montrer que la loi du 6 avril n'est ni un décret de contribution, ni un statut pénal contre les actionnaires; qu'au contraire, dans le sens que nous donnons à ses dispositions, c'est une loi de conciliation autant que de justice: et que c'est la route toute frayée qui doit nous conduire à l'indépendance, c'est-à-dire que, par elle, nous parviendrons à nous soustraire à l'intervention législative, et à rendre à notre charte toute la sainteté d'un contrat primitif d'individus à individus, auquel le pouvoir, qui siége à la maison d'Etat, ne pourra plus toucher désormais. C'est dans cet esprit, et en vue d'un résultat aussi désirable, que nous avons accepté la loi du 6 avril; les candidats pour la Direction n'obtiendront nos suffrages qu'autant qu'ils la comprennent ainsi; car cette loi, ainsi comprise, et avec les élémens qu'on peut puiser dans les ressources de la Banque, et dans les circonstances extérieures, deviendra infailliblement, dans leurs mains, un moyen de salut pour tous.

Que le lecteur veuille bien en repasser les dispositions. Il y trouvera des aperçus tout nouveaux, sur l'administration future de la Banque, lesquels surgissent parfois de l'obscurité même de la pensée législative. C'est, du reste, chose assez fréquente dans notre pays que de découvrir, en lisant nos statuts, des idées utiles ou de sages mesures, là justement, où le conflit des amendemens, et le choc des propositions les plus discordantes, ne promettaient que désordre et nullité. Les juges en profitent souvent pour légiférer, ayant l'air d'attribuer à la prudence, ou la sagacité du législateur, ce qu'ils élaborent eux-mêmes pour le bien public.

La loi du 6 avril est née d'un projet d'acte, qui rejeté l'année dernière, a subi cette année tant de transformations diverses, que l'auteur lui-même de la conception première n'y reconnait plus son œuvre. Nous y gagnerons indubitablement, à cause de la grande latitude d'interprétation qu'autorise la rédaction de chaque article; la diffusion et l'incertitude de la loi ouvriront ainsi un vaste champ aux directeurs chargés d'en remplir et exécuter l'intention et l'esprit.

Ce qui frappera tout le monde, c'est que cette loi paraît également applicable, dans son entier, à deux institutions monétaires, qui n'ont cependant entr'elles d'autre lien, d'autre similitude, que leur caractère de banques hypothécaires, reposant sur un capital qu'elles ont emprunté au nom et avec la signature de l'Etat. A part ce point de contact, tout diffère entr'elles, la situation financière, comme la durée de leurs chartes, leurs ressources comme leurs espérances. Pourtant c'est un même statut, qui est décrété pour toutes deux. Il faudra donc discerner, dans les diverses sections de l'acte, ce qui est commun aux deux Banques, et ce qui s'applique plus particulièrement à l'une ou à l'autre.

Par exemple, le commencement de la 6e section parle de contribution. Il y est déclaré que le devoir des administrateurs sera d'exiger des actionnaires un paiement annuel ou périodique—dans quel but? dans le but d'accumuler les fonds nécessaires au rachat des obligations de l'Etat. Il semblerait, à première vue, que cette disposition est commune aux deux banques. Mais comme s'il avait voulu nous révéler sa pensée intime, le législateur s'empresse immédiatement d'ajouter un *proviso*, qui s'applique nominalement à l'Association Consolidée; laissant entendre que peut-être, à l'endroit de la Banque des Citoyens, n'aurait-on pas besoin de prélèvements extraordinaires pour répondre aux exigences de l'Etat.

Et en effet il n'y a que ceux qui ignorent les ressources immenses de cette dernière institution, qui ne comprennent pas l'usage qu'on en peut faire; il n'y a que les personnes qui n'ont pas entrevu le rôle que la Banque des Citoyens est appelée à jouer dans un avenir tout prochain, il n'y a vraiment que ces personnes-là, qui puissent songer à faire contribuer les actionnaires, et se prévaloir, un seul moment, de l'absurde moyen de remplir le vide, en y jetant le produit d'une imposition forcée. La loi du 6 avril, sous ce rapport, ne concerne que l'Association Consolidée, dont la charte est sur le point d'expirer, et qui ne [illegible] [illegible].

Mais la Banque des Citoyens [illegible] [illegible]

C'est cette indépendance que nous devons nous efforcer de conquérir; et ce mot là comprend tout. Car, le jour où il sera possible d'y atteindre, et de nous soustraire à l'intervention législative dans nos affaires, il est clair que ce jour là nous aurons également satisfait à nos engagements, tant à l'étranger qu'à l'intérieur; que nous aurons repris notre rang parmi les institutions honorables du pays. En d'autres termes, pour être libre, il faut que la Banque se réhabilite dans l'opinion publique; et une fois réhabilitée, on n'osera lui contester les privilèges et immunités, qu'une situation humiliante lui défend de revendiquer encore.

Ainsi donc, que les actionnaires le comprennent et l'entendent bien: celui qui vise à rendre à la Banque son indépendance, et à notre charte, son inviolabilité primitive, doit nécessairement viser, non à déprécier les obligations de la Banque, mais à relever son crédit, à redonner leur valeur réelle aux propriétés, sur lesquelles ses actions reposent, et au portefeuille, qui fait la sécurité de ses créanciers. Avec la dépréciation les ressources s'amoindrissent, et notre force vitale, comme corporation, disparaît. Avec la réhabilitation, l'indépendance est reconquise, et celle-ci, nous rendant toute la puissance de nos moyens, nous mettra facilement à même de réparer nos pertes actuelles.

UN ACTIONNAIRE.

VIRGINIE.—Une confusion extrême existe dans les élections de la Virginie. Les résultats que l'on donnait comme positifs deviennent douteux; des majorités se diminuent; d'autres se déplacent; c'est une espèce de cahos au milieu duquel il est assez difficile de voir la lumière. Aussi attendrons-nous pour en reparler encore que les retours officiels aient été publiés.

ATTAKAPAS.—A la suite d'un diner qu'ils avaient fait ensemble, J. Hoffman du Bayou Shaver et Alfred Stanberry du Bayou Chêne, se sont pris de dispute; et le dernier a été tué d'un coup de fusil, sous les yeux mêmes de sa femme et de son fils.

POINTE COUPÉE.—La canne dans cette paroisse présente une belle apparence, si l'on en croit le *Tribun*. Il en est de même des champs de coton. On a quelque raison d'espérer une belle récolte.

L'AGENCE DES STEAMERS FRANÇAIS.—Ainsi que l'avions annoncé dit le *Courrier des Etats-Unis*, l'agence des steamers français sera établie dans la maison Aymar et Cie, de New-York, mais sous la direction de M. Léon Lecomte, qui sera ici le représentant direct de la compagnie.

AVIS OFFICIEL.—Le consul général de France à New-York vient de publier l'avis officiel que voici:

Le consul-général de France à New-York porte à la connaissance du commerce:

Qu'après avoir ordonné que des bâtiments à vapeur de grande puissance stationneraient aux *Dardanelles, détroit de Gibraltar* et dans la *Manche*, pour donner au besoin la remorque aux navires français ou étrangers chargés de grains à destination de ports français, M. le ministre de la Marine vient de prendre les mesures suivantes pour faciliter l'accomplissement de cette mission.

1o. Des bâtiments légers à voiles seront adjoints aux deux stations de Gibraltar et de la Manche, avec mission de croiser et d'aller à la recherche des navires chargés de blé qui seraient retenus par des vents contraires, de rectifier leur point s'il est nécessaire, de les informer du lieu où ils trouveront nos remorqueurs, et de revenir indiquer à ces derniers l'approche ainsi que la position des navires qu'ils auraient rencontrés. *Ces croiseurs porteront au mât de misaine un pavillon mi-partie bleu et blanc* et seront reconnus à cette remarque distinctive.

2o. D'un autre côté, pour que les navires chargés de blé puissent se reconnaître de loin, *ils devront arborer un pavillon quelconque au mât de misaine, tandis qu'ils porteront un autre pavillon en berne, soit à la corne, soit au mât de l'arrière.* A l'apparition de ce signal, qui servira d'appel, nos croiseurs s'empresseront de les rallier.

FEUILLETON.

ESPAGNE ET AFRIQUE.

☞ Nos lecteurs s'apercevront facilement que deux lettres ont été omises et que nous nous trouvons à Tolède au lieu de nous trouver à l'Escurial.

Voir l'*Abeille* du 19 courant.

XIII.

Aranjuez, 25 octobre 1846.

Vous nous avez laissés prêts à partir, madame; figurez-vous vos amis échelonnés dans une rue rapide comme une montagne russe. Ils sont à la porte de la fonda de los caballeros; ils ont devant eux, de l'autre côté de la rue, le palais des anciens rois de Tolède.—Ce palais, devenu une caserne, je crois, est du plus beau ton feuille-morte que puisse prendre la pierre chauffée pendant six siècles par un soleil de 45 degrés.—A droite, c'est-à-dire sur le haut de la montagne, l'extrémité droite de notre rue monte ce nom, les murs de ce vieux palais se profilent sur un ciel bleu indigo.—A gauche, par échappée, s'offre l'aspect de la ville inférieure, avec ses toits rougeâtres, ses clochers aigus; enfin, par delà la ville, s'étend une plaine rousse qui va se fondre au lointain dans un horizon violet.

Devant moi est le mayoral, qui me demande, son chapeau à la main, un acompte sur les cent cinquante francs que je ne lui dois pas encore, mais que je lui devrai quand il nous aura rendus *sains et saufs* à Aranjuez.

Cet acompte, il désire qu'il soit le plus considérable possible, attendu la grande dépense qu'il a faite, dit-il.

Je tire ma bourse, qui contient une vingtaine d'onces, seize cents francs à peu près, et je lui donne une once.

La voiture est en face de nous, chargée de toutes nos malles; Giraud assure d'un dernier fil le panier aux provisions, auquel on a abandonné l'impériale tout entière. Maquet et Boulanger fixent les fusils dans l'intérieur de la voiture.—Desbarolles désire conserver sa carabine, et, sa carabine en bandoulière, est campée fièrement à la tête des mules. Don Riego et Achard fument: Alexandre achète des grenades magnifiques, et cherche un récipient où les mettre, la voiture se refusant à contenir rien autre chose que ce soit, excepté ses six voyageurs.

Les deux mules de selle sont tenues par le zagal.

Un Anglais attend que j'aie fini avec le mayoral pour me faire ses adieux.

—Qu'est-ce que cet Anglais, me direz-vous, madame?

Cet Anglais est un gentleman de cinquante à cinquante-cinq ans, beau de tête, élégant de façons, possédant enfin toute la courtoisie des Anglais courtois. Il est venu en Espagne, comme on va partout, avec sa chaise de poste; mais à Madrid, il a été forcé de laisser sa chaise, attendu que sur la route de Tolède, il n'y a plus de poste; en conséquence de quoi je l'ai rencontré en diligence.

Mon Anglais avait compté encore sur autre chose, madame, c'était sur des diners mangeables; mais mon Anglais s'était trompé. Comme tous les gens de fine organisation, il est gourmand; et voilà que, depuis son entrée en Espagne, il ne mangeait plus, quand, au premier déjeûner que nous fîmes ensemble, il goûta une de ces salades aux œufs frais et aux citrons que je vous disais.

Depuis ce moment, la vie lui est revenue, madame; il s'est attaché à moi comme le naufragé à la planche qui flotte sur le vaste océan. A Tolède, il a déjeuné avec moi, il a diné avec moi, et, à cette heure, il ne regrette qu'une chose: c'est que la voiture ne contienne pas sept personnes, ou qu'il n'y ait pas trois mules pour rester un jour de plus avec moi.

En conséquence, il me demande mon itinéraire, me promet de me rejoindre partout où je serai, et, dans le cas où une fatalité nous empêcherait de nous revoir en Espagne ou en Algérie, il me donne son adresse à Londres et dans les Indes-Orientales.

Lorsque tout fut arrêté; quand Giraud eut bien ficelé le panier aux provisions sur l'impériale, que Maquet et Boulanger eurent assuré les armes; qu'Alexandre eut, dans un mouchoir attaché par les quatre bouts au plafond de la voiture, déposé ses grenades; que don Riego et Achard eurent achevé leurs cigarettes; que j'eus pris avec mon Anglais toutes les dispositions nécessaires pour nous retrouver un jour, soit en Espagne, soit en Algérie, soit à Londres, soit dans les Indes-Orientales, je montai dans la voiture; cinq de nos compagnons s'y entassèrent avec moi; Giraud enfourcha la *Capitana* et Achard la *Carbonara*,—c'étaient les noms des deux mules;—et nous partîmes.

Ce fut alors que nous vîmes au grand jour cette rampe escarpée que nous n'avions vue que de nuit, et qui tombe du Muradoro aux bords du Tage, franchit le pont d'Alcantara, et, à travers la plaine rousse, se dessine comme un ruban de poussière, suivant, à un quart de lieue de lui, les mêmes sinuosités à peu près que suit le Tage.

Tout était pittoresque dans cette sortie; les ruines d'un vieux moulin faisaient fabrique au bord du fleuve, qui brisait ses eaux avec un mugissement terrible aux rochers de son lit; des lavandières, en costume pittoresque, lavaient leur linge sous l'arche du pont, et deux choses rares en Espagne s'étaient réunies pour nous saluer à notre passage, des arbres et du vent.

Il en résultait un charmant murmure de feuilles qui semblait nous dire adieu.

Nous suivîmes pendant quelque temps une longue allée d'arbres que nourrit la fraîcheur émanée du Tage, mais qui diminue et s'altère au fur et à mesure qu'elle s'éloigne du fleuve, et finit par disparaître pour faire place à la plaine, dans laquelle, à l'exception de la ligne tracée par le Tage, on ne trouvera plus que quelques buissons pauvres et rabougris.

Au bout d'une heure de marche à peu près, la nuit descendit sur la terre, battant de son aile l'immensité des deux horizons; elle était calme et pure; les pluies qui, depuis deux jours inondaient Madrid, paraissaient avoir cessé pour ne revenir jamais.

La voiture roulait lentement dans un chemin de sable. Giraud et Achard faisaient ce qu'ils pouvaient pour forcer leurs mules à nous dépasser; mais leurs mules, en fidèles compagnes, ne voulaient pas se séparer de leurs nouvelles amies, et, plus habituées à l'attelage qu'à la selle, venaient se placer en ligne à la tête de notre voiture.

C'était toujours cette fameuse voiture jaune et verte que vous avez vue, madame.

Nous marchâmes ainsi deux heures encore, la nuit était [illegible], d'étoiles [illegible].

Tout à coup, à l'horizon, nous vîmes une [illegible] [illegible].

Au fur et à mesure que nous approchions, cette ligne blanchâtre, mais n'en restait pas moins opaque; enfin nous reconnûmes que cette ligne se composait d'une maison accompagnée d'une espèce de grange.

La grange n'avait plus de toit; sans doute en le cherchant bien on l'eût trouvé sur le sol.

A travers les fenêtres de cette grange, fenêtres sans vitres et sans volets, on voyait le ciel comme un rideau brodé d'or.

Examinée de loin, la grange nous avait paru d'un bon augure; elle nous représentait un abri, sinon confortable, du moins plein d'espace et de liberté.

Etudiée de près, la grange commençait à changer nos espérances en craintes: il n'y avait pas moyen de coucher dans une pareille masure, mieux valait coucher en plein air; on avait à craindre de moins, en plein air, la chute des pierres et le voisinage des rats.

Restait donc la maison.

La maison était bien petite pour huit voyageurs.

Il est vrai que cette maison s'annonçait à nous sous les apparences les plus hospitalières. Il en sortait par les fentes des contrevents et par les ouvertures de la porte quelques rayons de lumière assez vive, qui provenaient d'une illumination intérieure quelconque.

L'espérance trompeuse nous disait tout bas que c'était de la cuisine que sortait cette illumination.

A mesure que nous nous approchions, l'oreille se joignait à la vue pour nous rassurer. Des sons joyeux parvenaient jusqu'à nous; ces sons, c'était le petillement nerveux des castagnettes, le ronflement métallique du tambour de basque, et le fronfron de la guitare nationale. Il y avait fête à Velta-Mejor.

—Bon! dit Alexandre, nous allons avoir non seulement le gîte et le souper, mais encore soirée dansante. Desbarolles, mon ami, sautez à terre, présentez mes hommages à la maîtresse de la maison, et dites-lui, dans le meilleur espagnol que vous pourrez que je l'invite pour la première.

Les mules étaient déjà arrêtées; la voiture suivit leur exemple, et nous approchâmes....

La maison, vue de plus près encore, perdait son aspect hospitalier, les portes étaient fermées comme celles d'une forteresse, et l'absence de tout être vivant au seuil et aux alentours donnait un aspect des plus étranges à cette maison si peuplée, si joyeuse, si bruyante au dedans, si déserte, si triste et si silencieuse au dehors.

Le mayoral reçut l'ordre de frapper à la porte.

Personne ne répondit.

Alexandre ramassa une pierre et s'apprêta à continuer la spirituelle exposition de *Passé Minuit*:

—Arrêtez! dit Desbarolles, je connais les mœurs espagnoles, moi; vous enfoncerez la porte peut-être, mais on n'ouvrira qu'après le fandango: un Espagnol ne se dérange jamais quand il danse, quand il fume ou quand il dort.

Desbarolles avait parmi nous l'autorité de Calchas. Alexandre déposa la pierre à terre, s'assit dessus et nous attendîmes.

Desbarolles avait prophétisé aussi vrai qu'un évangéliste.

A peine le bruit des castagnettes se fut-il éteint, à peine le grondement du tambour de basque eut-il cessé que la porte s'ouvrit.

Cette porte donnait sur un corridor. A moitié de son étendue, ce corridor était percé par deux portes parallèles.

Une de ces portes, celle de gauche, donnait dans une chambre assez bien éclairée par trois ou quatre lampes et par une énorme cheminée. L'autre, celle de droite, donnait dans une chambre sombre et humide, éclairée seulement par une veilleuse.

La chambre de gauche était le salon de bal, la chambre de droite était la salle des rafraîchissements.

L'homme qui était venu nous ouvrir, sans autrement s'inquiéter de nous, était rentré aussitôt dans la salle de bal.

Les castagnettes claquetaient à nouveau, le tambour de basque roulait de plus belle, la guitare frémissait plus joyeuse que jamais.

La danse, un instant interrompue, reprenait avec l'acharnement que les Espagnols mettent à cet exercice.

Nous entrâmes, et huit nouvelles têtes se haussèrent au dessus des têtes des spectateurs qui encombraient la porte.

A cette apparition inattendue, en France, tout le monde se serait retourné, et vous, toute la première, madame. A Villa-Mejor, personne ne bougea.

Il y avait à peu près quarante à cinquante personnes entassées, tant spectateurs que danseurs, dans cette cuisine.

Deux ou trois hommes étaient remarquables au milieu de cette foule par une certaine élégance répandue sur leur costume et une certaine résolution empreinte sur leurs traits. Cette résolution, cette fermeté de physionomie, c'est la grande beauté des peuples du Midi.

Un ou deux autres s'appuyaient sur des escopettes, et, sans chercher le moins du monde la pose, étaient posés comme jamais un modèle ne posera.

L'intérêt du spectacle nous absorba d'abord. C'était quelque chose pour des gens à la recherche du pittoresque que de trouver la nuit, au milieu d'un désert, dans une venta isolée, presque en ruine, cette joyeuse compagnie de danseurs et de danseuses, aux costumes nationaux. Madrid, la ville charmante, mais la ville civilisée, a commencé par proscrire le pittoresque, comme doit faire toute ville civilisée qui sait son état de capitale. Nous l'y avions cherché vainement, et nous ne l'avions rencontré que sur les tréteaux officiels des places. O, ce pittoresque-là, comme tous les pittoresques de commande, m'avait paru pécher par bien des points. Tandis que celui qui surgissait ainsi tout à coup à nos yeux nous apparaissait dans un grand complet.

Lorsque quelqu'un des spectateurs avait besoin dans l'autre chambre à laquelle nous tournions le dos, il commençait par écarter ses compagnons, puis nous, et passait sans paraître faire plus d'attention à eux qu'à nous.

Il n'en était pas ainsi de nous. Nous remarquions au contraire que tous ces sortans allaient se grouper autour de notre majoral, dans le coin le plus sombre de la salle aux rafraîchissemens, et là paraissaient agiter une question de la plus haute importance. Je ne sais si ce fut la faim qui aiguillonna notre estomac ou si ce fut notre amour-propre blessé de cette indifférence qui parla le premier, mais tout à coup Achard dit:

—Messieurs, si nous nous occupions du souper et du coucher, je crois que la chose ne serait pas inopportune.

La proposition recueillit à l'instant même tous les suffrages.

En ce moment, comme pour répondre à notre désir, le mayoral quitta le groupe dont il formait le centre et s'approcha de nous.

—Allons, señores, dit-il, en route; les mules ont froid.

—Comment, en route?

—Oui.

—Ne sommes-nous point à Villa-Mejor.

—Si fait.

—Eh bien! c'est ici que nous soupons et que nous couchons.

—C'est-à-dire que vous deviez coucher et souper; mais....

—Mais quoi?

—Mais il n'y a ni lit, ni souper, dans la maison.

—Comment, il n'y a ni lit, ni souper dans la maison! Est-ce sérieux ce que vous dites-là?

—Très sérieux.

—Desbarolles, mon ami, m'écriai-je, glissez-vous dans cette foule, pénétrez jusque auprès de la maîtresse de la maison, asseyez-vous à ses côtés, soyez éloquent comme toujours, aimable et séduisant comme à la posada de l'Escurial; rappelez-vous Mme Calixte Burguillos, et dussiez-vous conduire celle-ci à la cave et au grenier comme vous avez fait de l'autre, rapportez-nous-en des œufs et des lits.

Desbarolles se glissa à travers la foule, une paillette dans l'œil et le sourire sur les lèvres.

Un instant après, il était posé devant la maîtresse de la maison et se dessinait debout, le coude appuyé sur le mur, et une jambe croisée sur l'autre.

La conversation commencée sur le ton de la simple politesse paraissait s'animer peu à peu.

Nous ne pouvions voir la physionomie de Desbarolles qui nous tournait le dos, mais nous voyions le visage de notre hôtesse, et ce visage ne nous promettait rien de bon.

Desbarolles se retourna, et nous remarquâmes avec effroi que son visage confirmait entièrement ce qu'avait semblé promettre celui de la padrona. La paillette était éteinte et le sourire était disparu.

Il revint à nous l'oreille basse.

—Eh bien, qu'arrive-t-il? demandai-je.

—Il arrive qu'il faut continuer la route.

—Comment cela?

—On ne veut pas de nous.

—Il n'y a donc ni lit, ni souper?

—Il y a tout cela; mais nous avons le malheur de tomber au milieu d'un bal que donne la maîtresse de la maison, et elle ne veut pas se déranger pour nous.

—Voilà bien la maîtresse d'auberge espagnole, dit Giraud; ô Catalogne hospitalière, je te reconnais!

—Et il n'y a pas moyen de revenir sur cette résolution? demandai-je.

—On voit bien que vous êtes depuis huit ou dix jours en Espagne, répondit-il; si, comme nous, vous y étiez depuis quatre mois, vous ne me feriez même pas cette question.

—Allons, allons, messieurs, dit le mayoral, qui avait, pour ainsi dire, suivi nos paroles de l'œil, allons, en voiture.

—Mais, que diable! en voiture, en voiture.... Notre traité porte que nous souperons et que nous coucherons à Villa-Mejor.

—Oui, mon cher ami; mais c'est ici le cas de le dire, répondit Giraud avec la résignation de l'habitude, nous avons compté sans notre hôte, ou sans notre hôtesse.

—Si tu lui proposais de faire son portrait? Giraud secoua la tête.

—Quand les Espagnols dansent, dit-il, il n'y a pas de proposition à leur faire.

—Ainsi?

Je regardai Giraud et Desbarolles.

—Ainsi, il faut partir.

—Et à quelle distance sommes-nous encore d'Aranjuez? demandai-je au mayoral.

—Oh! señor, très proche; à deux lieues.

Je le regardai d'un œil de doute.

—Combien de temps demandez-vous pour faire ces deux lieues.

Il parut hésiter un instant.

—Trois heures, dit-il.

—Eh bien! je t'en donne quatre; mais si dans quatre heures nous ne sommes pas à Aranjuez, —je lui posai la main sur l'épaule, et je la laissai peser avec une certaine force,—tu auras affaire à moi, continuai-je.

—C'est bien, señor, murmura le mayoral.

Je me retournai vers Desbarolles et Giraud.

—[illegible], une dernière fois, leur dis-je, voyez [illegible] bien certain qu'il n'y a pas moyen de demeurer ici?

—Mon cher, me répondit Desbarolles, connaissez-vous cette expression de Boileau, la dévote [illegible] [illegible].

Je puis parfois changer mes desseins; mes arrêts Sont comme ceux du sort, ils ne changent jamais

—Pardon, fit Alexandre, c'est: *ils ne rime?* *jamais* qu'il faudrait dire.

Alexandre est esclave de la rime, tout au contraire de M. de Voltaire, pour lequel, je dois le dire, madame, il n'a pas toute la vénération que je voudrais lui voir.

—En route! señores, en route! insista le mayoral.

—Et, que diable! qu'on nous donne au moins un verre de vin; ils ne diront pas qu'ils n'ont pas de vin; nous en avons vu trois ou quatre outres pleines.

—Oh! un verre de vin, c'est autre chose, dit le mayoral du ton d'un homme qui pense que c'est la dernière demande indiscrète qu'on se permettra.

Et rentrant dans la venta, d'où nous étions déjà sortis, il reparut au bout d'un instant, tenant une outre d'une main et un verre de l'autre.

—A l'hospitalité espagnole! dis-je en levant mon verre et en buvant le premier.

Ce toast fut répété successivement par mes sept compagnons. Je remarquai même que don Riego y mettait plus d'amertume que les autres. Depuis qu'il était de notre compagnie, il était fait dans les habitudes du digne prêtre une amélioration qui l'avait quelque peu francisé.

—Allons, señores, reprit le mayoral, en route, en route!

Boulanger jeta un dernier regard vers la maison dans laquelle, à grand regret, il abandonnait tant de croquis, et monta dans la voiture où l'avait déjà précédé don Riego.—Don Riego aimait fort ses aises, et il prenait tout naturellement qu'en prenant la première place, il serait mieux placé. Giraud suivit Boulanger, Desbarolles suivit Giraud et Maquet Desbarolles.

Maquet représentait chez nous l'abnégation, don Riego l'égoïsme.

J'enfourchai ma mule, Alexandre en fit autant et Achard au milieu de nous deux, une main sur le cou de chaque monture, s'apprêta à s'instruire dans l'art dramatique, en écoutant le plan de notre tragédie. Quelques arrangements intérieurs relatifs à la carabine de Desbarolles, forcèrent la voiture de rester en arrière.

Nous partîmes en éclaireurs.

Je vois avec regret, madame, que les détails ont emporté le fond et que ma lettre est déjà si longue que je suis forcé d'en remettre la suite à demain. A demain donc, madame, et apprêtez-vous à des choses terribles.

ALEXANDRE DUMAS.

(*La suite prochainement.*)

Marié lundi 17 mai 1847, par le révérend père Maenhaut, M. A. E. PERKINS à Mlle HELENA GUESNON, tous deux de cette ville.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Gossypium, Brown, pr Liverpool.
Desdemona, Emerson, pr le Havre.
Orpheus, Freeman, pr New York.
Robert Parker, Parsons, pr le Havre.
Barque Wm Ivy, Hoffman, pr Brazos Santiago.
Brick Helen, Dillon, pr la Havane.
Mary A Jones, Wilkins, pr la Havane.
Garnett, Collins, pr New York.
Goelette Martha, Warner, pr Sisal.
Panama, Douglass, pr Brazos.
Gen W H Harrison, Beldon, pr Port Lavaca.
Henry Young, pr Brazos.
Marie Louise, [illegible], pr Brazos.
Elizabeth, Rossell, pr Apalachicola.
Steamer Montezuma, Kelly, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire Mozart, Lewis, de Marseille.
Kentucky, Rogers, de Boston.
Barque D Goodrich, Reed, de Vera Cruz.
Brick Lavaretta, Cook, de Tampico.
Goelette Alcyona, Partridge, de Boston.
Steamers Oregon, [illegible], de la Mobile.
Paul Jones, Williamson, de St Louis.
Balletin, Church, de St Louis.
Courier, Martin, de la Balise.
Buena Vista, Sweeny, de Pittsburgh.
Peytona, Sholtross, de Louisville.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.

Au bas du fleuve et montant:

Navire Eveha [illegible], de Vera Cruz.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

DE LIVERPOOL. Britannia [illegible] 4 mai [illegible] Boston 1er juin.

Vente par catalogue de Marchandises sèches.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente par catalogue de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui 20 mai, à 10 heures, au magasin d'encan de F. H. Pettpain, No. 8 rue du Canal. 20mai

☞ VENTE PAR LE SHERIF.—Les spéculateurs et capitalistes [illegible] vendredi, le 21 mai courant, que se vend ce beau magasin, No. 4, rue de la Vieille Levée, [illegible] deux rues de la Vieille Levée et [illegible]. Voir les annonces judiciaires. 19mai—3t

☞ Le navire Mozart, capitaine Lewis, de Marseille, décharge son chargement à la première Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis de la Douane, sans cela leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics. J. H. GALE. 20 mai 21 Commune

☞ La barque Francis Burr, capitaine Cobb, venant de New York, est maintenant en décharge [illegible] le marché aux légumes. Les consignataires sont priés de retirer leurs marchandises de dessus la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. JOHN O. WOODRUFF & Co. 20 mai 60, Camp

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No UN. Séance du 17 mai 1847.

RÉSOLU que le maire est et demeure autorisé à donner avis public que des propositions cachetées seront reçues jusqu'à lundi prochain, pour la construction d'un pont sur le canal Carondelet en face de la rue Marais et semblable à celui qui se trouve en face de la rue Claiborne, à l'exception de la maison qui est [illegible].

(Signé) JOSEPH GENOIS, Recorder.
Approuvé le 19 mai 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
20 mai A. MAZUREAU, Secrétaire.

JURI DE POLICE DE LA PAROISSE D'ORLEANS, rive droite du fleuve Mississippi, Séance extraordinaire, mardi, 18 mai 1847. Présent l'honorable J. Ackman, président, MM. J. Rees, J. B Olivier, C. Lacoste, N. Tremagnier et J. Bailey, membres.

Sur motion de M. Rees, il a été résolu à l'unanimité

Que les remercîments sincères de ce juri et des habitans de cette paroisse, sont par le présent offerts à l'honorable A. D. Crossman, maire de la ville de la Nouvelle Orleans, pour les secours et le zèle qu'il a déployés en mettant instantanément à la disposition de ce juri, tous les hommes qu'il possédait pour les aider à arrêter la crevasse en face du faubourg Mossy, dans cette paroisse.

Que les remercîments de ce juri, sont par le présent offerts à M. Pilie, pour le zèle et la bonne administration des travaux relatifs à la dite crevasse.

Que copie de cette résolution, soit transmise par le secrétaire à l'honorable A. D. Crossman, et à M. Pilie, et qu'elle soit publiée en français et en anglais dans l'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

(Signé) JAMES AIKMAN, Président.
20 mai—1

DANS L'INTÉRÊT DES DAMES.

RÉDUCTION DES PRIX.

Michael Kernan, No 30, rue de Chartres, désirant réduire son immense stock de *belles marchandises d'Eté*, avant de partir pour France, prévient les dames, qu'à partir de jeudi 17 mai, et pendant le reste de la saison, il vendra ses magnifiques marchandises à 20 pour 0/0 au dessous de ses anciens prix.

Il vient de recevoir quelques nouveautés, consistant en écharpes, châle, dentelles, mantilles, visites, broderies, &c. 2 mai—6t

PENDANT mon absence de cet Etat, M. Edward Barnett est mon chargé de pouvoirs. 20mai—3fen10j GEORGE DAVIS.

ON a besoin d'un jeune homme de seize à dix huit ans, parlant les deux langues et bien recommandé. S'adresser 20 mai Rue de Chartre, 40

SUCRE RAFFINE de Boston—300 caisses et barils.
POIVRE—150 sacs.
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THÉ—500 paquets.
SACS EN PITRE—10,000, 2 1/2 boisseaux, vendre par NORCROSS & FOSDICK. 20 mai 10, Gravier

EN débarquement du navire Mozart, de Marseilles,
150 barriques vin de Bergasse.
150 paniers huile d'olive, de Plagniol, 24 onces.
50 caisses eau fleurs d'oranger, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 20 mai 17 et 19 St-Louis

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille
50 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plaignol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 mille bouchons pointus.
N. DUDOUYT, 20mai 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

MOUCHOIRS coton—20 caisses mouchoirs à bas prix, d'un joli genre, venant d'être reçus et à vendre par DE FOREST & Co, 20 mai 20, Douane

DENIMS, étoffes rayées pour marins, et coutil, de diverses qualités, à vendre par 20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

INDIENNES—Récemment reçu un lot d'indiennes américaines, d'un genre et d'une qualité, convenables aux marchés mexicains, à vendre par 20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

BOUTEILLES—En paniers de 144 et 100, de la contenance de 20 à 24 onces, en débarquement du navire Mozart, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 20 mai 54, Vieille Levée

CONDUIT à la geole de police de la 2de Municipalité, THOMAS, nègre âgé de 47 ans, taille 5 pieds 7 pouces, se disant appartenir à M. Deschappelles. Le propriétaire est prié de venir le retirer en prouvant sa propriété et payant les frais. N. H. HACKETT, 20 mai—1m Gardien

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c. EN débarquement du navire Charles [illegible] en magasin:
[illegible] excellente huile de baleine, [illegible] [illegible]

JEUNE GARDE A CHEVAL. La Compagnie montera à cheval, Dimanche prochain, 23 du courant, pour une revue d'inspection, et se réunira à 8 heures précises du matin sur la Place d'Armes. Par ordre du Capitaine, CONSTANT BACON. 19 mai Ml. des Logis Chef.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA. **Revista de Inspeccion.** La compañia tomará las armas y se reunirá en paraje acostumbrado, el domingo 23 del corriente, á las 7 1/2 en punto de la mañana, con uniforme de verano. De orden del Capitan, M. BORDAS, Sargento 1o.

CAZADORES DE ORLEANS. **Revista de Inspeccion.** La compañia tomará las armas el domingo 23 del corriente, á las ocho en punto de la mañana: casaca de paño y pantalon blanco, la reunion en el parage acostumbrado. Se recomienda la puntualidad y asistencia. Nueva-Orleans, 17 mayo de 1847. De orden del Capitan, JUAN J. RICO, sarg. 1o.

A VENDRE: UN LOT de Terre situé rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant 60 pieds de face à la rue Ste Anne, sur 70 pieds de profondeur. Il existe sur ce lot une Maison portant le No. 147, et une cuisine, &c. Pour les conditions, s'adresser au No. 355, rue Dauphine. 19m 3f

CHANGE sur Paris à vue, ou à courts jours de vue, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par J. WILBIEN, 38, Passage de la Bourse. 16m 15j

Vente par cessation de commerce. D'UN fond de serrurier mécanicien, rue Condé No 33. Cet établissement est fondé depuis cinq ans, et il y a une forte clientèle. Cette maison est parfaitement établie, et approvisionnée de toute espèce d'outils ayant rapport à la partie. S'adresser pour les conditions à M. PIGNÉ dans le dit établissement. 19 mai—3f

UNE famille américaine respectable, demeurant dans la 2de Municipalité, désire trouver, afin d'entendre parler le français, une jeune dame française qui voudrait résider avec elle; elle obtiendrait la nourriture et le logement, le blanchissage, &c. cette dame servirait [illegible] en ce qu'on lui enseignerait, [illegible]. On donnera et demandera de bonnes recommandations. S'adresser au No 36, rue du Camp. 19 mai—☞

Dr. A. JOUBERT. MÉDECIN de la faculté de Montpellier, ex chirurgien major de la frégate *le Gomer*, ex chef du service médical des hôpitaux de St Martin, de Marie-Galante et des autres Antilles françaises, a l'honneur d'offrir le public qu'il a fixé sa résidence à la Nouvelle Orléans pour y exercer sa profession. Encoignure Royale et Toulouse, entrée rue Toulouse, No 84. Références—MM. Aime Roger, consul de France; F. E. Pfeiffer, docteur-médecin; L. Boisé, U.S.N. chirurgien; [illegible]. 16 mai—1m

Hotel de la Passe Christiane. CETTE belle résidence, située sur le bord de la mer, est passé dans d'autres mains, sera ouverte à partir du 15 juin prochain. Les propriétaires n'épargneront ni efforts, ni dépenses pour que cette maison conserve sa réputation, [illegible] patronage. Les bateaux à vapeur [illegible] le 15 juin prochain. Les familles qui désirent retenir des chambres, peuvent s'adresser à R. H. MONTGOMERY, Agent du propriétaire, 16 mai 1m. 8, rue du Canal

A louer à la Baie St-Louis. UN désire louer, pour la saison, une maison de belle construction, pour une famille, [illegible] à deux milles et demie de l'hôtel [illegible] une cuisine à bains, les bains [illegible] S'adresser, Rue DUBALLEN. 16 mai—4 136, rue Royale

VENTE EN LIQUIDATION. LOISON & SILVESTRE, No. 67 rue de Chartres [illegible] [illegible] pour la fin de juin [illegible] prix [illegible]

Chapeaux paille de riz. RECU par [illegible] une caisse chapeaux paille de riz [illegible], à vendre en gros et en prix modérés, par B. FIFFET, 12mai 50, rue de Chartres

VIN de Chateau [illegible] en débarquement du navire [illegible], à vendre par COURVOISIER, 18 mai Encoignure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du brick Pioneer venant de Bordeaux: 30 Caisses Cerises à l'eau de vie. 15 Barils vinaigre, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 Rue Royale. 19 mai

DAMES-JEANNES françaises. 300 Dames-Jeannes de 5 gallons, en débarquement du navire South Carolina, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Rue Royale. 19 mai

SAUCISSONS DE LYON—6 barils saucissons de Lyon, en débarquement du navire Tagioni, capitaine Roger, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE, 20 mai 103, rue Royale

FARINE.—300 barils de H. Billings, extra jaune, en débarquement du vapeur Queen of the West, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 18 mai 60, Camp.

Papiers convenables pour les marchés Mexicains. 80 balles papier Florette, 14 caisses papier à lettre, A vendre en entrepôt par BERTRAND & SISOS, 2mai Encoignure Royale & Bienville.

VANILLE—5 caisses vanille, en débarquement de la goëlette Oregon, de Tampico, et à vendre par BERTRAND & SISOS, 5mai Encoignure Royale et Bienville.

AU GRAND RABAIS! GRANDE ET NOUVELLE RÉDUCTION DE PRIX! LIQUIDATION POSITIVE POUR CAUSE DE DÉPART. LES soussignés, devant bientôt partir pour la France, et désirant liquider immédiatement, informent respectueusement le public, qu'à partir d'aujourd'hui, lundi 17 mai 1847, ils feront une nouvelle et grande réduction dans les prix de leurs marchandises, qui consistent principalement en toiles d'Irlande de toutes les qualités, platilles, bretagnes, batistes, jaconats, mousselines unies, à carreaux; parasols de toutes grandeurs, organdies, barèges et un grand nombre d'autres articles. L. VALLÉE & CO., Encoignure Dumaine et Royale, do Conti et Bourbon, do Camp et Poydras. Magasins à louer et installations à vendre. 17 mai

CONSERVES ALIMENTAIRES. LE soussigné offre à vendre un grand assortiment de conserves de St Louis, reçu tout récemment: Pâtes de bécassines, dito de bécasses; Do de sarcelles, dito de pluviers; Do canards sauvages, dito de chevreuil; Galantine de volaille, dito de dinde; Pâtes de dinde sauvage; Soupes à la julienne; Carbonnades aux nouilles; Concombres au naturel, Saucisses do do; Bœuf bouilli, veau rôti, Asperges au naturel; Veau à la gelée, veau rôti, Lait au naturel; Maurilles au naturel; Fricandeaux aux morilles; Bœuf en daube, pieds de cochons farcis, &c. FERBOS, 17 mai Encoignure Royale et Dumaine.

A VENDRE pour cause de départ une propriété située au Bayou St Jean, d'une contenance de trente deux arpents de superficie, ayant maison de maître, cases à nègres, écuries, remises, etc., le tout en bon état: plusieurs domestiques de valeur, tels que cuisinier, domestique de salle à manger, couturière, gardienne d'enfants, etc. Aussi des meubles de maison, et un baril à cider. Pour les conditions, s'adresser rue de l'Esplanade, 183, entre Bourgogne et Remparts, à 14 mai—☞ ALBIN MICHEL.

Portraits au Daguerreotype. Galerie et Magasin d'appareils, Encoignure de la rue du Camp et du Canal. LES Citoyens et les Etrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné*. Sur un examen critique, ces portraits se recommandront au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des *phrases* dans un journal. Ils sont garantis ne *jamais s'effacer*. Les *matériaux* que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La Chambre Obscure est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses, importées aux Etats-Unis, de la plus grande *justesse* et de la plus grande *célérité* à fixer *l'image* sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes* seulement de *pose* suffisant à reproduire l'image. Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons* et d'*épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des *portraits en Daguerréotype*. Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype*, et ce, aux prix de *New-York*, des appareils et accessoires en gros et en détail, *boîtes de moyennes grandeurs et plaques (de qualité supérieure)* à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des *prix réduits*, dans la même proportion. Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des *Etats-Unis* ou de *l'Etranger*. Nous retirerons tous connaissements et toutes effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis. E. WHITE & Co. Nouvelle-Orléans.

☞ LE BAUME DE COLOMBIE, D'OLDRIGHT, non seulement restaure la chevelure, mais lui donne une souplesse et un lustre de la plus belle apparence. TEINTURE INDIENNE POUR LES CHEVEUX.—Cette teinture est sans contredit la plus belle découverte chimique des tems modernes: elle colore les cheveux, et purge la tête de toute espèce de pellicules. Les cheveux rouges ou gris deviendront du plus beau noir après une seule application. Il faut l'appliquer pendant la nuit lorsque la tête repose sur l'oreiller. Ces articles sont vendus par Comstock & Co. 50, rue Poydras, au dépôt du sud, du remède *magique*.

RENOVATEUR DES CHEVEUX, DE JONES. ☞ Personne ne doute qu'en excitant les racines et la peau de la tête, une belle chevelure ne puisse être produite. Lorsque les racines sont en vigueur, un résidu de peau morte s'échappe de la tête et les cheveux deviennent d'un beau lisse. Ainsi lorsque les racines sont fermement prises, rien ne peut empêcher la croissance d'une superbe chevelure. Le Rénovateur de Jones produit les effets que nous avons énumérés ci-dessus. Nous prions ceux qui doutent de lire le certificat ci-dessous d'une personne respectable: (Du New-York Sun, décembre 1841) Un de nos jeunes amis, demeurant rue Bleeker et bien connu dans Wall Street, fut attaqué d'une fièvre; les cheveux du couronnement de la tête se tinrent, ceux des côtés de la tête devinrent roux, secs et remplis de peaux mortes. Par l'usage du Rénovateur de Jones, il possède maintenant une superbe chevelure.

TEINTURE MAURE POUR LES CHEVEUX. Pour teindre les cheveux rouges, gris ou autres couleurs sans teindre ou endommager la peau, à vendre au dépôt de DALLEY, No 151, Chartres. 10 mai

VINS pour familles—26 barriques en débarquement du brick Pioneer venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER. 12 mai—6 No 99, St Louis

VIN BLANC—21 demi-barriques en débarquement du brik Pioneer venant de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 12 mai—6 No 99, St Louis.

VIN DE CATALOGNE—300 pipes, à vendre par AUGUSTE MOLIER. 12 mai—6 No. 99, St Louis.

SOCIETE.—Les soussignés ont formé ce jour une société de commerce sous la raison de HENRY TETE & CO. pour l'entreprise de tous genres d'affaires en commission. HENRY TETE. 1 mai—1m A. VERLOIN DE GRUY.

Bureau de Placement POUR LES PERSONNES DES DEUX SEXES. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a transféré son bureau, rue Ste Anne, encoignure Condé, à côté du Cosmopolit Exchange. Il espère par ses soins et son exactitude mériter la confiance du public. Les personnes qui auront des travaux de quelle nature que ce soit à faire exécuter, tels que—réparations et nettoyage de maisons, confections de toute espèce d'effets, d'habillements, lingerie, broderie, &c., peuvent s'adresser au bureau où ouvriers de toutes sortes seront tenus avec célérité, soins et au plus bas prix possibles, toujours de bonne qualité, à l'avance. 1mn—☞ L. CATOIR.

MME MAUGEY, née De[illegible], sage-femme, reçue par la faculté de médecine de Paris et de la Nouvelle Orléans, a l'honneur de prévenir les Dames de sa clientelle et le public en général qu'à dater de ce jour, le mai, sa maison d'accouchement est actuellement rue Royale, au 149 entre Toulouse et St Louis. Des chambres convenables y sont disposées afin de recevoir des Dames pensionnaires et qui désireraient au besoin y faire leurs couches. Mme Maugey saigne, vaccine, et donne ses soins à toutes les maladies des dames et enfants. 1er mai—2m

TABAC à priser de toutes qualités tels que—A la rose, Macouba, Scott, Irlandais, &c. En débarquement et à vendre par H. Bonnabel, Pharmacien, rue Tchoupitoulas et Natchez. 1mo

TOURNIQUETS dits de Campagne, aiguilles de chirurgien, trocars, instruments pour dentistes, appareils à fractures, pompes à estomac, appareils à ventouse, trocars, scarificateurs, seringues de toutes grandeurs, à vis et sans boîte &c. &c. maintenant dans le port, à vendre par H. BONNABEL, Pharmacien, 1ma. Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

SANGSUES—Quelques milliers reçues depuis quelques jours et à vendre par H. BONNABEL, 6mai Coin Natchez et Tchoupitoulas.

JUS DE CITRON FRAIS ET PUR, dernièrement reçu et à vendre en gros ou en détail par H. BONNABEL, droguiste, 14 mai 37, rue Tchoupitoulas.

VERRERIE blanche, noire et verte. Bocaux à fruits confits, couvert en verre et de toute grandeur. Bocaux dito à teinture, de toute grandeur, [illegible] de la Rochelle. Bouteilles, forme vin de Madère et Porter, do blanches de toute grandeur. Un grand assortiment de Dames-Jeannes de toute sorte, et grandeurs, en débarquement, et à vendre par H. BONNABEL, 37 Tchoupitoulas 12 mai Encoignure Natchez

HUILE DE LIN—10 barils huile de lin, première qualité, en débarquement du vapeur G. W. Jones, à vendre par D. LANATA, 15 mai 9 rue Jefferson

COGNAC AU DRAWBACK—10 demi-pipes cognac, quatrième preuve, marque A. Dussaut, Jne, en débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux, avant droit au drawback, à vendre par D. LANATA, 3 rue Jefferson. 15 mai

SAUCISSONS DE GENES ET DE BOLOGNE—6 caisses, à vendre en gros et en détail par D. LANATA, 9 rue Jefferson.

VIN HAUT SAUTERNE—220 caisses vieux Haut Sauterne, bouteilles étiquettées, à vendre par D. LANATA, 9 rue Jefferson

VIN rouge en barriques—120 barriques vin rouge de diverses qualités, 50 barils vin rouge Médoc, en magasin, et à vendre par CH. DUFOUR, 11, Conti

A vendre par le soussigné, en débarquement des navires Robert Parker & California, venant de Bordeaux: 100 barriques vin rouge diverses qualités. 150 demi barriques et barils vin blanc. 250 caisses vin rouge. G. M. LUCAS, 27av 30, Bienville

MAQUEREAUX—300 barils du No. 3, 100 do No. 2, 250 1/4 et 1/8 do, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 17av 40, Gravier

GRAINES FRAICHES—Par le Memphis de New York un grand assortiment de graines pour les semailles de printemps, betteraves, haricots, choux, carottes, laitues, persil, navets, etc. 1 mai W. DINN, 11 Commune

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 40 livres graines de bois d'arc, le meilleur bois pour haies. Les épines de ce bois sont si fortes que le bétail ne peut le traverser. En trois ans, la haie est très fournie. W. DINN, 1 mai 11 Commune

EAU DE VIE de la Rochelle. 5 demi-pipes Cognac, 4e preuve, John Durand & Co. 10 quarts pipes do do do à vendre au débarquement du Pionier, par J. & J. TARDOS, 15, Conti. 8 mai

SUCRE Havane—102 caisses, en débarquement du brick Orleans, et à vendre par J. M. CABALLERO, 8 mai 32, Vieille Levee.

JALAP—30 balles en débarquement du brick Apalachicola, venant de Tampico, à vendre par J. M. CABALLERO, 7 mai 32, Vieille Levee

INDIGO—Guatemala, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 4 mai 32, Vieille Levée.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures marques de cigares de la Havane, constamment en vente par J. M. CABALLERO, 4 mai 32, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—En débarquement des bricks T. Street et Tm. 30,250 de qualités assorties. J. M. CABALLERO, 4 mai 32, Vieille Levee.

CIGARES Principe.—114,250 en débarquement du brick Helen, à vendre par J. M. CABALLERO, 6mai 32, Vieille Levee.

GOMME COPALE.—6 balles en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 4 mai 32, Vieille Levée.

CHANDELLES de l'Etoile—150 caisses en débarquement du vapeur Pontiac, à vendre par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 14 mai

WHISKEY—250 barils rectifié en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS, 14 mai 44, Poydras

GRAISSE & WHISKEY—5 barils graisse No. 2, 14 barils vieux Whiskey Monongahela, à vendre pour clore une facture par W. H. SIMMONS, 44, Poydras. 14 mai

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses, actuellement en débarquement de la barque John Benson, et à vendre par G W DUNBAR, 8mai 30, rue de la Douane

HUILE Plagniol et Marcelin sur—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi bltes, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE, 1er mai 103, rue Royale.

AUX HABITANS, &c. CHAUX de Thomaston, Ciment Romain et hydraulique; Plâtre de Paris; Pots à plâtre; Poussière de marbre; Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacole; Chaux pour sucre en boucauts et barils. A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co, 12nov 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

FOIN—150 balles du Nord, en débarquement de la barque Tecumseh, à vendre par J W STANTON, 29 av coin Magasins et Lafayette

CIGARES.—70,000 cigares Millar, en débarquement de la barque Catherine de la Havane, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 24av 11 & 15, St. Louis.

Cotonnade française bleue, unie. LES soussignés ayant reçu dix balles de cotonnade supérieure, invitent les personnes qui ont besoin de cet article à venir l'examiner. R DE GOER & RIFFARD 23 mars 21 Maga

VIEUX WHISKEY. 100 Barils "old reserved whiskey," 30 barils vieux Monongahela, 10 do vieux Bourbon, En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 5 avril 11, Conti.

VIEUX VINS EN CAISSES. 100 Caisses Lafitte, Margaux et Gruau Larose 30 caisses Chambertin, 20 do Hermitage blanc, 45 do vieux Sauterne 1825, En magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 5 avril 11, Conti.

COUTILS FRANÇAIS—10 balles coutil dernièrement reçues, à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti.

[illegible]

Avis Maçonique. LE nouveau Temple Maçonnique, encoignure des rues Baronne et Perdido, sera dédié avec les cérémonies d'usage, lundi 31 mai 1847. Tous les Maçons réguliers sont invités à assister à cette solennité, dont un programme sera publié en temps convenable. N. J. WILLIAMS, Comité. 6 mai—1j W. H. HOWARD, d'arrangement

LOUIS DELETRA, ex-député-vérificateur au val de la douane, a l'honneur d'informer ses amis et les négociants importateurs en général qu'il a ouvert, rue de la Douane, encoignure Conton, et en face de la Douane, un bureau de courtage et d'agence maritime et commerciale: il se chargera de toutes espèces d'affaires de douane telles que: Entrées de marchandises d'importation, entrées de drawbacks, d'emmagasinage, &c. entrées et expéditions de navires, règlements de réclamations, avaries &c. L'expérience qu'il a acquise pendant près de dix années consécutives d'emploi assidu à la douane lui assureront, il ose l'espérer, le patronage de cette grande communauté commerciale, et il s'engage à justifier la confiance des personnes qui l'emploieront. 7 mai—30

UN monsieur, qui désire apprendre le Français, désirerait trouver une famille respectable et créole où on pourrait lui donner d'une manière permanente et comme seul pensionnaire, le logement et la table. Cette personne est disposée à se soumettre à des conditions libérales, si elle trouve sa convenance. Les meilleures recommandations doivent être échangées. S'adresser par la poste à la lettre M., No 117. 14 mai—6

AVIS aux acheteurs de marchandises sèches, toiles cirées, tapis, nattes, transparents &c. Les soussignés, vu l'état avancé de la saison et l'abandon de leur stock, vendront à partir de jour, et jusqu'au 1er juillet 1847, tous les articles de leur commerce, à un escompte de 15 pour cent sur leurs prix reguliers. Ils espèrent que leurs amis profiteront promptement d'une pareille occasion. DAMERON, THOMPSON & Co, 14 mai 26, Chartres et 27, Douane.

Grand assortiment de marchandises sèches nouvelles de l'incendie. LE soussigné offre de vendre pour $30,000 de marchandises sèches, convenables pour familles, habitations, &c, qu'il a sauvées de l'incendie de son ancien magasin. Comme ces marchandises sont avariées, elles seront vendues à très bas prix pour clore les affaires de cette saison. Aussi—par les derniers arrivages de New-York, provenant d'achats à l'encan: 40 caisses de marchandises nouvelles de printemps et d'été qui seront vendues au dessous du coût d'importation, pour terminer. Un grand assortiment de mousselines et linons depuis 12 1/2 jusqu'à 35 c la yarde. 10 caisses calicots nouveaux de toutes marques. 6 do mouchoirs de batiste [illegible] bon marché; 5000 yardes de Barège [illegible] prix de ce qu'on les vendait avant; 10 caisses toile d'Irlande. C. M. SIMPSON, 7av 61, Chartres, 2 portes après rue Bienville.

Toiles d'Irlande pour familles. RÉCEMMENT reçu directement des manufactures, un grand assortiment de toiles d'Irlande de linons, linges de table, serviettes damassées, toile à draps, essuie mains huckaback, et dia, [illegible] perdrix. Le tout sera vendu à diminution de prix, par A. C. GOUGH, 27av— 28, Chartres.

Importation directe
150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques.
80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
130 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
30 do — Haut Sauterne, 1826,
150 caisses St Julien, 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834
25 do Latour, 1837,
50 do cerises à l'eau de vie,
50 do fruits assortis, do
40 do pruneaux en paniers,
[illegible] boites sardines, marques différentes,
50 paniers anisette supérieure, Bordeaux, 30 do fine, do [illegible] do huile d'[illegible] do Champagne,
6 [illegible] Cognac [illegible] J. J. Dupuy,
40 caisses [illegible] 30 do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER FRÈRES, 2mars Rue de Chartres, No 145.

Mme et M. Dufour, CÉLÈBRES phrénologistes et phrénologistes, peuvent être consultés tous les jours de 9 heures du matin à 8 heures du soir, rue DAUPHINE, No. 101. M. et Mme. Dufour ayant depuis longues années pratiqué la science, ont acquis que dans ses branches les plus essentielles, la phrénologie et la physiologie, offrent leurs services au public. Les succès qu'ils ont obtenus dans ces deux sciences les a engagé à en faire l'application aux portraits au Daguerréotype et à donner un dessin phrénologique du portrait qu'ils feront. Toute la conviction que leurs portraits sont faits ainsi qu'à ceux du public, garantira que les professions et qualités des personnes au arbitre etc. 7mai

A la grande variété 43 et 70 rue de Chartres. COUTELLERIE à bon marché.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public que devant recevoir [illegible] de la Bourse, il vendra au prix coûtant toute sa grande quantité de couteaux fins et ordinaires, rasoirs, ciseaux, sabres, cannes à épée, etc. Il vient de recevoir un grand assortiment de pièces fines, bottes et des argent d'Allemagne. [illegible] 16 mai B. FIFFET

L. BINOCHE.

DEVANT partir prochainement pour France, et ayant l'intention de renouveler entièrement son stock à son retour, il prévient les Dames de la Nouvelle Orléans et les étrangers qu'il offre en vente toutes ses marchandises à des prix au dessous du cours. [illegible] rue Chartres et Bienville. 16mai—15

Cours de Dessin linéaire théorique et pratique. M. COSNIER ouvrira, le 24 courant, un cours de dessin linéaire qui comprendra aussi tous les cours théoriques qu'il donnera de 7 à 9 heures du soir, dans son local, passage de la Bourse, No 20, et des applications pratiques qu'il donnera sur le terrain. 5 mai—15

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE. **Vignettes et Portraits** 50 PLANCHES SUR ACIER, par MM. E. Charpentier, Karl, Girardet, Massard, Morel, Fa[illegible], gravées par MM. Ashbrun, Dexer, Geoffroy, Goubie, Hopwood, Outhwaite, Revel, Rosargues, Taverner et Vallot.

PROSPECTUS. Cette collection de Vignettes et de Portraits est exécutée spécialement pour l'histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers; ce ne sont point des sujets pris au hasard, copiés d'après des tableaux connus, pouvant à la rigueur s'adapter à plusieurs ouvrages; elle est appropriée à l'œuvre de M. Thiers, et [illegible] ont droit d'attendre de ses éditeurs. Cette Collection ne peut se joindre qu'à l'Histoire du Consulat et de l'Empire par M. Thiers: elle n'est pas faite d'une manière générale pour tous les livres écrits sur cette époque. Cette Collection de Vignettes et Portraits, exécutée spécialement pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, se compose de 50 planches, en 10 livraisons. Elle peut être adaptée à l'édition de Paris comme à celle de la Semaine Littéraire, publiée à New York, ou faire un très joli volume à part. Les 5 premières livraisons sont prêtes à être livrées aux souscripteurs, à la Librairie de Ve HEBERT, 149, rue de Chartres. N. B.—Le prix de la souscription est de $5 pour l'ouvrage complet. [illegible]

JALAP—14 balles jalap première qualité, à vendre à l'entrepôt par BERTRAND & SISOS, 13 mai Encoig. Royale et Bienville.

SUCRE DE LA HAVANE.—150 caisses sucre jaune en magasin et à vendre par RAYMOND CABUZAC, 13 mai 34, Vieille Levée

Raffineur de sucre demandé. ON a besoin d'une personne connaissant parfaitement l'art de raffiner le sucre. Cette personne trouverait un bon emploi permanent dans une raffinerie à la campagne. Il n'est pas nécessaire de se présenter si l'on n'est muni de bonnes recommandations. Pour plus amples renseignements, s'adresser à HEPBURN & TURPIN. 12 mai 31 Vieille Levée

SUCRE—1187 caisses, en débarquement des bricks Salvadora et Louisa venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 21av 26, Vieille Levee

A vendre par le soussigné, en débarquement de la barque Algoma, venant de Bordeaux, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne. 24 barriques vin rouge bon ordinaire. POUGET fils. 1mars Rue Royale, 147, entre Toulouse et St-Louis

CAFE.—475 sacs en débarquement de la goëlette Sidi Hamet venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 6mai 26, Vieille Levee

SUCRE—390 caisses blanc et jaune, en débarquement de la goëlette Sidi Hamet de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 6mai 26, Vieille Levée

HARICOTS—31 barils en débarquement du vapeur Champlain, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co, 6mai 60, Camp

CAFE—150 sacs Havane, 30 do Java vieux gouvernement, à vendre par J W STANTON & Co. 30 av Encoig. Magasins et Lafayette

CAFE RIO—1,000 sacs très supérieur de la montagne, à vendre par J W STANTON & Co. 5 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux, 50 barils vinaigre blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 29 av 11 et 15, St Louis.

VINS en demi barriques.—300 demi barriques St-Emilion, St-Julien, Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 27av

ABSYNTHE.—78 caisses véritable Absynthe Suisse, en débarquement du navire Emperor, du Havre, à vendre par F. PERRET, 28av 48, Bienville

PERDUS ou égarés, de la boulangerie des soussignés, No. 36, Nouvelle Levee, dans la nuit de Pâques, DEUX CHEVAUX ALEZANS, et un cheval gris. Cinq piastres de récompense pour chacun d'eux seront payées à quiconque les ramènera, ou les dits chevaux au soussignés, ou donnera des renseignemens positifs qui les fasse retrouver. 17 mai—[illegible] [illegible] FRERES

[illegible]

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane. Nouvelle-Orleans, 16 avril 1847. LES actionnaires de cette institution sont par le présent avisés de se réunir au Banking de la Banque, lundi prochain, de dix heures A. M. à [illegible] heures P. M., à l'effet d'élire trois directeurs conformément à la troisième section d'un Acte de la législature, approuvé le 6 avril 1847, intitulé: "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires." E. GALLY, 17 av—1j Président du bureau des Commissaires

☞ Les actionnaires dont les noms suivent, se sont soutenus comme candidats aux places de directeurs de la Banque des Citoyens, à l'élection qui doit avoir lieu le 24 courant: A. E. ROMAN, JAMES ROBB, ARNOLD BODIN. 11 mai—12

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. A. E. ROMAN n'est point candidat à la place de directeur de la Banque des Citoyens.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qu'en vertu de la 3me section d'un acte intitulé "Acte à l'effet de mettre l'Etat à l'abri des pertes qui pourraient résulter des bons de l'Etat émis en faveur des Banques hypothécaires", et approuvé le 6 avril courant, une assemblée des dits actionnaires aura lieu en la maison de Banque, le mardi 25 de mai prochain à dix heures du matin, à l'effet d'élire parmi eux trois Directeurs. Banque des Citoyens, Nouvelle Orléans, le 16 avril 1847. V. ALLAIN Président. 17av—6en25

☞ Les actionnaires dont les noms suivent, se sont soutenus comme candidats aux places de directeurs de l'Association Consolidée, à l'élection qui doit avoir lieu le 22 courant: CHARLES DERBIGNY, ALEXANDRE LESSEPS, JULES LAVERGNE. 12 mai—12

☞ Les actionnaires dont les noms suivent, se sont soutenus comme candidats aux places de directeurs de l'Association Consolidée, à l'élection qui doit avoir lieu le 22 mai courant: CHARLES DERBIGNY, EVARISTE BLANC, ALEXANDRE LESSEPS. 12 m—9f

Terres dans la paroisse Concordia. SECTIONS fractionnelles Nos 11, 12 et 13 dans le township No 4 Nord, rangée No 8, contenant ensemble 265 [illegible]/100 acres. Sections fractionnelles Nos 7, 8, 9 et 10 dans les mêmes township et rangée, contenant ensemble 675 33/100 acres. Sections fractionnelles Nos 20 et 21, dans le township No 3 Nord, rangée No 8 Est, contenant ensemble 355 [illegible]/100 acres. Section No 8 dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant 273 65/100 acres. La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 1, 2 et 10, dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est, contenant ensemble 1,190 [illegible], ensemble avec tous les droits, privilèges, [illegible], servitudes et appartenances qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit. La moitié indivise, partie ou moitié des sections fractionnelles Nos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 dans le township No 8 Nord, rangée No 9 Est contenant par estimation 3,617 acres 36/100. La moitié du quartier sud Ouest de la section No 43 dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est contenant 80 acres. La moitié du quartier Nord Ouest de la section No 44, dans le township No 9 Nord, rangée No 10 Est contenant 80 acres, ensemble avec tous les droits privilèges, coutumes, chemins, servitudes et appartenances sur les dites terres, qui lui appartiennent ou en dépendent de quelque façon que ce soit. Les terres ci-dessus sont à vendre. On peut en voir le plan chez HEPBURN & TURPIN. 27 avril—1j 21 Vieille Levee

LOUIS DUPERRIS invite ses amis et connaissances qui désirent du terreau ou du fumier, de s'adresser chez MM. Maury frères, forgerons, en encoignure Bourgogne et Hôpital. DÉPOT: rue Annette, entre Urquhart et Morales 27av—1m

INSTITUTION, rue Royale, No 261. D'APRÈS de nombreuses sollicitations M. Malaver que dont on connait l'habileté et le savoir, s'est enfin décidé à fonder un établissement en ville. Les cours commencent à neuf heures du matin et se continuent jusqu'à trois ou six heures du soir, à la volonté des parents. Prix—$4, 6, 8 ou 10, selon l'âge. 4 mai M. GUILMETTE, Professeur d'Anglais.

A VENDRE. DEUX propriétés très bien situées dans la 1ère Municipalité, savoir:—Une très bonne maison, rue des Remparts, entre les rues Ste Anne et Orléans, face à la place du Cirque dite Congo, sous le No. 174, briquetée entre poteaux, la maison et cuisine, couvertes en ardoises, toujours très bien louée, sur un terrain mesurant 40 pieds 7 pouces de face à la rue des Remparts, sur 80 pieds 9 pouces de profondeur, mesure américaine. Une autre très bonne maison, rue des Ursulines, No 124, entre les rues Bourbon et Dauphine, briquetée entre poteaux, et une très grande boutique en bois dans la cour, qui vient d'être recouverte, au même que la maison, une très bonne [illegible], sur un très beau terrain mesurant, au pied français, 31 pieds 3 pouces de face à la rue des Ursulines, sur 144 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Si ces propriétés ne sont pas vendues à l'amiable d'ici au 24 courant, elles seront positivement vendues à la criée qui aura lieu ce jour là à la Bourse St Louis, par MM. Abat & Domingon, à qui l'on peut s'adresser, dans l'intervalle, pour les conditions. 6 mai—1j

A LOUER Une maison de maître située à la Pointe Coupée, à environ six milles au dessus du Bayou Sara. La maison est composée de sept appartemens en parfait état, d'une cuisine, chambres pour domestiques, dépendances, [illegible] en briques, écurie, cour et un parc d'environ 3 arpents. La maison est très bien située pour une résidence d'été, le terrain étant très élevé [illegible]. S'adresser à Gérard & Ferrier à la Nouvelle Orleans, ou à Valerien Ledoux à la Pointe Coupée. 5mai—15

Nouveautés Littéraires. LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres. REÇU par le navire Taglioni, du Havre, les ouvrages suivants: Grandville—Les Fleurs animées, 2 vol. reliés. Sir Paul Gobert—Causes politiques, 1 — Chansons 1 — Thiers—Révolution française, nouvelle édition, en 5 volumes, Ed. Charpentier. Thiers—Histoire du Consulat et de l'Empire, édition illustrée et ordinaire. Dumas—Histoire de la Bastille, suivie du Donjon de Vincennes. Dureau—Histoire de Paris. Roujoux et Marquet—Histoire d'Angleterre 2 vol. Guérin—Navigateurs français, [illegible] Marine célèbres, Weiss—Biographie universelle, A. Tastu—Education maternelle, E. Souvestre—Le Monde tel qu'il sera, E. Bridault—Le Secret de Rome. Du Mersan—Chansons et rondes enfantines, 1 vol. Chansons nationales et populaires de la France, 1 vol. 7av

VIN BLANC—60 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 10mai 17 et 19, St Louis.

VIN ROUGE—60 barriques St Julien, 40 do do pour famille, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co, 10mai 17 & 19, St Louis

MOUCHOIRS Pongee—Ecrasés, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK, 10 mai 50, Douane

[illegible] du Fil—Extra fin et bel ordinaire, 4/4, à vendre par McDOWELL & PECK, 10mai 30, Douane.

MARCHANDISES américaines, pour les marchés mexicains.—En débarquement, un assortiment d'indiennes à bas prix, des coutils bleus, toile à chemises 4/4 et 7/8, à vendre par McDOWELL & PECK, 10 mai 29 Douane

MARCHANDISES, en entrepôt à la Douane. Platilles, 3/4, 7/8 et 4/4; britanniques 7/8 et 4/4, étoupillas, 7/8 et 4/4; arabias en couleur; crêas à la morlaix; Madras; coutils coton, mouchoirs de batiste, ayant droit au drawback, à vendre par McDOWELL & PECK, 10 mai 30, Douane.

VIN rouge et blanc, en débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux: 36 barriques vin blanc Haut Sauterne, 36 do do Haut Barsac, 36 barriques vin rouge Montferrand, 36 do do Macau Médoc, à vendre par B. TALAMON, 30 mai 182, rue Royale

CHANVRE—142 balles chanvre de Sisal, en débarquement de la goëlette Apacacido; Chapeaux—[illegible] chapeaux de Campèche. Hamacs—100 hamacs, à vendre par J. F. BEECHER & Co. 18 mai 54, Vieille Levée.

FIL patente—5 caisses fil patenté, blanc et noir, Nos assortis, à vendre par McDOWELL & PECK, 10mai 30, Douane.

VIEUX COGNAC SUPÉRIEUR—Constamment un assortiment complet des marques bien connues, M. Guillon, Pb. Godard, &c.—1825 et 1815, chez EUGENE ROCHEREAU & Co, 10mai 17 et 19, St Louis

VINS VIEUX en caisses—100 caisses des marques Château Lafitte, Château Léoville, St Estèphe, &c. &c. à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co, 10mai 17 et 19, St Louis

SARDINES A L'HUILE—En demi, tiers et quarts de boîtes, des marques Philippe et Canaud, Cosse et Martin, A. Canaud, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co, 10mai 17 et 19, St Louis

CONSERVES alimentaires—En débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux: 100 boîtes champignons; 200 demi do do; 100 demi boîtes truffes, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 10 mai 17 & 19, St Louis.

EN débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Montferrand; [illegible] do do Queyries; 16 do vin blanc Barsac; 16 do do Haut Sauterne; 100 barils vin blanc Barsac; 25 demi pipes Cognac Dussault; Et en magasin: 200 barriques vin rouge différentes marques, à vendre par D. LANATA, 10 mai 9 rue Jefferson

Bureau pour la vente de propriétés **M. MOELLHAUSEN,** Allée de l'Arcade de Banks, No. 7. ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés. Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien demandé, lorsque M. Moellhausen sera employé comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction. 9 fev—[illegible]

A vendre en débarquement du navire Mary Pleasants, [illegible] [illegible]

[illegible]